

Les matières recyclables (bac bleu) :

- Papier mat ou glacé, boîtes, contenants : œufs-céréales-lait-jus
- Contenants identifiés : aliments, cosmétiques, produits d'entretien
- Contenants de verre : transparent ou coloré, cristal
- Conserves, canettes, papier et assiettes d'aluminium, couvercles, petits outils
- Carton ciré ou enduit d'aluminium (contenant de lait, contenant de jus) Note : bien les rincer pour ôter tout résidu à l'intérieur
- Important : rincer les contenants, retirer les bouchons, ne pas déchiqueter le papier**



Pour les agriculteurs

Le plastique d'enrobage de balle ronde est maintenant récupéré lors de la collecte du bac bleu. Voici la procédure à suivre :

- le plastique doit être exempt de fumier,
- mis en ballot et disposé à côté du bac la journée de collecte,
- les ballots doivent peser moins de 25 kg pour faciliter le chargement.

À ne pas mettre dans le bac bleu

- Les restes de nourriture
- Papier carbone, papier-mouchoir, papier essuie-tout, papier ciré, papier souillé, couches jetables; carton souillé d'huile, de peinture
- Vitres, miroirs, ampoules électriques, tubes fluorescents, fibre de verre
- Papier cellophane, polystyrène (styrofoam), tout plastique qui n'est pas un contenant ou qui n'a pas de logo de récupération (ex : palettes en plastique, jouets en plastique)
- Emballages de croustilles, aérosols, objets ou couvercles fabriqués de deux matériaux (métal et plastique)

- Meubles usagés, matelas, téléviseurs, ordinateurs et leurs divers accessoires, radios, réveils-matin, mélangeurs, grille-pain, etc.
- Le plastique d'enrobage de balle ronde mis dans des sacs ou autre
- Les sacs de moulée
- Les cordes de nylon ou autres